

## Épreuve écrite, d'une durée de 4 heures

Deux sujets de nature différente, une **dissertation** s'appuyant sur un dossier et une **Epreuve composée** de trois parties distinctes, sont proposés au choix du candidat. Ils sont déterminés de façon à couvrir plusieurs dimensions du programme :

- le sujet de dissertation et celui de la troisième partie de l'épreuve composée portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés) ;
- les sujets de la dissertation et ceux de chaque partie de l'épreuve composée portent sur différentes questions issues du programme .

## Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique approprié à la question et en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.
- Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation. *Les objectifs de l'épreuve figureront en introduction du sujet distribué aux candidats.*

Le libellé du sujet de la dissertation invite le candidat à poser et à traiter, d'une façon organisée et réfléchie, un problème exigeant un effort d'analyse économique et/ou sociologique et politique.

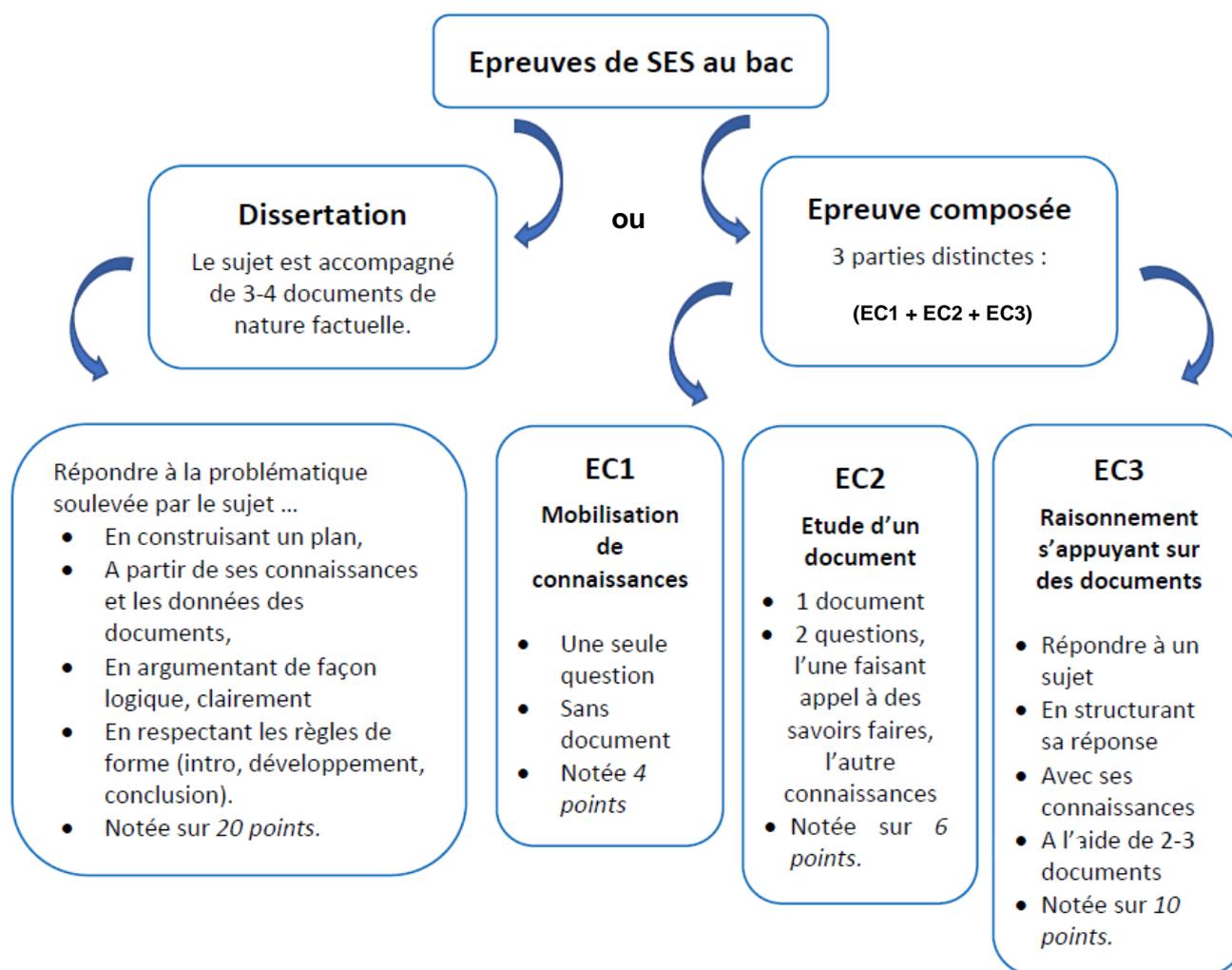
Ce dossier comporte trois ou quatre documents de nature strictement factuelle. Il s'agit principalement de données statistiques (graphique, tableau, carte, radar, etc.) ; un document texte peut figurer dans le dossier documentaire à condition qu'il soit lui aussi strictement factuel (chronologie, extrait d'entretien, monographie, récit de vie, compte rendu d'enquêtes, etc.).

## Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties.

- **Partie 1 - Mobilisation des connaissances** : il est demandé au candidat de répondre à la question en faisant appel à ses connaissances acquises dans le cadre du programme. (4 points)
- **Partie 2 - Étude d'un document** : il est demandé aux candidats de répondre aux 2 questions en mobilisant ses connaissances acquises dans le cadre du programme et en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse, de collecte et de traitement de l'information. (2 + 4 points).
- **Partie 3 - Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire** : il est demandé au candidat de traiter le sujet (10 points) :
  - en développant un raisonnement ;
  - en exploitant les documents du dossier ;
  - en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
  - en composant une introduction, un développement, une conclusion.
  - Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation. *Les objectifs de l'épreuve figureront en introduction du sujet distribué aux candidats.*

En résumé :



### Épreuve d'orale de contrôle (rattrapage)

#### Epreuve d'orale d'une durée de 20 minutes

Temps de préparation : 30 minutes

Cette épreuve orale porte sur la même partie du programme que l'épreuve écrite.

Le candidat a le choix entre deux sujets dont les questions principales portent sur des champs différents du programme (science économique ; sociologie et science politique ; regards croisés).

- **La question principale, notée sur 10 points, prend appui sur deux documents.**
- **Le sujet comporte également trois questions simples, notées sur 10 points.**
  - Les deux premières questions sont notées sur 6 points et permettent de vérifier la connaissance par le candidat des notions de base figurant dans deux champs différents du programme.
  - La troisième question, en lien avec un des deux documents, porte sur la maîtrise des outils et savoir-faire, elle est notée sur 4 points.